



Le Perreux sur marne, le 4 juin 2020

Chers amies, amis, adhérentes et adhérents

Certainement comme vous, nous attendions avec impatience l'annonce du Premier ministre et de la municipalité du Perreux sur marne pour vous informer des dernières décisions du Conseil d'Administration de l'ASMP.

Avant tout, nous vous prions de nous excuser du peu de communication lors du début de confinement. Dès la semaine suivante, nous vous informions à travers notre site Internet, que certains cours étaient remplacés par des films vidéo produits, chez elles, par nos professeures. A ce jour, ces informations d'accès aux cours sont toujours en ligne.

D'autre part, un nouveau site Internet est en cours d'élaboration. Ne soyez donc pas étonnés d'une nouvelle présentation lors d'une prochaine connexion.

1. Remboursement D'UNE PARTIE DES COTISATIONS 2019-2020

Nous avons bien reçu de rares demandes de remboursement d'une partie de la cotisation réglée à notre association.

Nous ne pouvons apporter une réponse favorable à votre demande. En effet, les cotisations sont des contributions à la vie de l'association qui sont versées en début d'année pour l'intégralité de la saison sportive/culturelle. Elles assurent le bon fonctionnement de l'association et le respect de ses engagements financiers, dont le paiement des salaires de nos animateurs que nous avons continués de maintenir durant toute la période de suspension.

Nous ne sommes pas éligibles au dispositif de chômage partiel.

Nous insistons sur ce point, la cotisation matérialise l'adhésion c'est-à-dire, l'engagement des membres à faire partie du groupement, à participer à ses activités et à sa vie statutaire. Ainsi, elle ne constitue nullement la contrepartie d'une prestation de service.

Enfin, plusieurs incertitudes économiques émergent pour la prochaine rentrée : risque d'une baisse du nombre d'adhérents si la crise sanitaire venait à se poursuivre et une réduction possible des subventions municipales et départementales.

L'association est une communauté de vie et de valeur, le principe de solidarité est la base de cet édifice d'intérêt général au service de tous et notre préoccupation, aujourd'hui, est la gestion du futur et les conditions dans lesquelles nous pourrions continuer à proposer à tous, des activités sportive et culturelle accessibles et de proximité.

En complément, vous trouverez en pièce jointe, le courrier du président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) sur lequel nous nous sommes appuyés.

Si vous estimez malgré tout qu'une compensation vous est due, vous pouvez appliquer lors de votre réinscription à la prochaine saison 2020 2021 une réduction de 20€.

Nous vous remercions pour votre compréhension et soutien à votre association.

2. Reprise des cours

A ce jour, nous sommes toujours en zone orange, à savoir pour les cours, un maximum de 10 personnes, professeur compris, dont l'activité se déroule en extérieur.

De fait, nous ne pouvons toujours pas vous proposer une reprise globale pour le moment.

3. Fiches d'inscription 2020 2021

Plusieurs adhérents nous ont déjà demandés les dates d'envoi ou de mise à disposition des fiches d'inscription pour la prochaine saison. Certaines sont déjà finalisées, d'autres en cours.

Ce ne seront que des préinscriptions, car nul ne connaît à ce jour la date réelle de reprise. Celle-ci pourrait être fin août, avant le Carrefour des Associations ou bien après ?. Aussi, pour ces préinscriptions, nous vous demandons de ne pas transmettre de chèque.

Ces préinscriptions nous permettront la confirmation du nombre de cours reconduits et pour vous l'assurance de réservation à vos cours.

Les fiches d'inscription seront téléchargeables prochainement sur le site internet. Néanmoins, elles pourront être modifiées dans le cas où de nouvelles informations nous parviendraient (ouverture tardive des gymnases, reprise de confinement, etc...).

Il va de soi que vous serez informés des changements conséquents.

4. Stage Multiactivités (6/12 ans) de juillet

Pour les raisons citées aux chapitres précédents, nous sommes au regret d'annuler ce stage.

Nous sommes toujours à votre écoute et espérons vous retrouver le plus tôt possible.

Gardez-vous bien.

Nous vous souhaitons à tous un excellent été.

Georges Moulin

Président de l'A.S.M.P.